



## **QUAND LE DETENU AGRESSE... LA PERMANENCE DORT !!!**

*Samedi 10 Septembre, à 19h50, lors de la ronde des feux au QD, un de nos pensionnaires, bien connu de la commission de discipline et ayant fait un passage de plus de deux mois au QI a tendu un traquenard aux collègues.*

*Ce dernier, ne voulant pas être dérangé par la lumière du sas lors de son sommeil, a décidé de calfeutrer la grille du sas avec une couverture. Le premier surveillant et 5 collègues du piquet de nuit se sont rendus sur place. Le belligérant ne répondant toujours aux injonctions, il a fallu rentrer dans la cellule pour s'assurer de son intégrité physique...*

*Mécontent d'être réveillé par les collègues, le détenu a commencé à se mettre en garde afin d'en découdre avec eux. Il a fallu tout le professionnalisme des collègues pour le maîtriser mais non sans mal :*

- **3 collègues agressés**
- **une lèvre ouverte suite à un coup de poing avec un morceau de dent cassé,**
- **un coup de pied dans la joue avec une dent cassée,**
- **une tentative d'étranglement avec griffures profondes au niveau du cou.**

**Résultat final une ITT minimum de 3 jours pour l'un d'entre eux.**

**FO Justice** déplore et s'interroge sur le fait que le Directeur et Capitaine de permanence ne se soient pas déplacés pour épauler le 1<sup>er</sup> surveillant, les collègues blessés et le service de nuit dans cette terrible épreuve... Peut-être que la voiture d'astreinte était en panne ???!!! Depuis quand un Officier et un Directeur de permanence ne se déplacent pas pour une situation aussi grave ?

***On croit rêver.***

**FO Justice** souhaite un prompt rétablissement aux collègues blessés et les incite à porter plainte. FO sera toujours là pour les soutenir dans leurs démarches...

**FO Justice** félicite les collègues qui sont restés professionnels lors de cette lâche agression.

**FO Justice** exige que ce détenu soit sanctionné de la sanction maximale en CDD, qu'il fasse son QD sur place et qu'il soit transféré immédiatement après.

